

L'accueil en crèche d'enfants en situation de handicap

OBJECTIFS

- ▶ Connaître la réglementation en vigueur pour l'accueil d'enfants en situation de handicap en EAJE (Ets d'Accueil du Jeune Enfant).
- ▶ Préparer cet accueil et appréhender les différentes formes de handicaps et leurs incidences sur la socialisation de l'enfant.
- ▶ Ajuster sa posture professionnelle auprès de ces enfants et de leur famille.

Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Recueil des attentes. Etudes de cas, apports théoriques, législatifs et méthodologiques

Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

Personnes concernées / Prérequis :

Tout professionnel travaillant en EAJE

Animation : Formateur en action sociale et médico-sociale, ex directeur de crèche

Nombre de participants : 15 personnes maxi

Durée : 3 jours, soit 21 heures

INTRA

Cette formation peut être organisée dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu

 LA ROCHELLE (17) Du 22/05/2024 au 24/05/2024

Sessions programmées

Droits d'inscription

1140 €



PROGRAMME *Catalogue 2024*

- ▶ L'accueil en EAJE d'enfants en situation de handicap
 - la réglementation en vigueur
 - les différents types de handicaps (sensibilisation)

- ▶ Préparation de l'accueil en équipe
 - mobilisation du réseau de partenaires (professionnels, associations)
 - formation des professionnels et sensibilisation au handicap de l'enfant
 - élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

- ▶ Ajustement de l'accompagnement des professionnels
 - le choix d'un référent
 - préparation d'un temps d'adaptation pour l'enfant et identification de ses besoins :
 - . organisation de ce 1er accueil et organisation de l'environnement
 - implication de la famille et des partenaires

- ▶ Le rôle du "référent handicap" en EAJE
 - les prérequis pour le professionnel, les temps d'échanges avec l'équipe et avec les partenaires, la recherche d'activités adaptées

- ▶ L'ajustement des jeux et activités
 - environnement d'éveil et de jeux adaptés aux capacités de l'enfant :
 - . favoriser la sensorialité, le jeu libre et l'itinérance ludique,
 - . encourager l'autonomie
 - . adapter sa communication avec l'enfant et susciter les échanges

